



Mieux comprendre l'(in)sécurité linguistique

Nous devons renforcer la sécurité linguistique dans la société canadienne, ce qui signifie accroître l'acceptation et la reconnaissance des diverses variétés de français et d'anglais au Canada ainsi que des efforts des gens pour apprendre les langues officielles, tant au sein de la fonction publique que dans l'ensemble de la population.

Raymond Thiberge

QUI EST TOUCHÉ PAR L'INSECURITE LINGUISTIQUE? TOUT LE MONDE!
L'insécurité linguistique en français ou en anglais renvoie à l'idée que les gens ne sont pas à l'aise d'utiliser ces langues, qu'il s'agisse de leur première ou de leur seconde langue officielle, alors qu'ils en ont le droit.

L'INSECURITE LINGUISTIQUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Les fonctionnaires en ont long à dire...
Notre sondage sur l'insécurité linguistique dans les régions désignées bilingues aux fins de la langue de travail au sein de la fonction publique a suscité beaucoup d'attention : près de 11 000 membres du personnel qui travaillent dans ces régions ont répondu, et plus de 4 000 membres du personnel travaillant ailleurs au pays ont également transmis leurs points de vue.
*Sondage effectué en mars 2019, échantillon non probabiliste.

Région de la capitale nationale et le Nouveau-Brunswick
Régions bilingues aux fins de la langue de travail où le personnel peut servir le public dans les deux langues officielles.

Ontario et Québec
Régions qui comprennent certaines localités bilingues aux fins de la langue de travail et où le personnel peut servir le public dans les deux langues officielles.

Autres provinces et territoires
Régions qui ne sont pas bilingues aux fins de la langue de travail, mais où le personnel peut servir le public dans les deux langues officielles.

RÉSULTATS DU SONDAGE :
L'insécurité linguistique en français constitue la préoccupation la plus importante des francophones et des anglophones. Parler en français, écrire en français et demander à être supervisé dans cette langue sont les situations qui suscitent le plus de malaise.

Répondants et répondants qui ont éprouvé un malaise en français :	Répondants et répondants qui ont éprouvé un malaise en anglais :
44 % des francophones	15 % des anglophones (22 % au Québec, 10 % à l'extérieur de la région de la capitale nationale)
39 % des anglophones	11 % à l'extérieur de la région de la capitale nationale

- ✓ De nombreux francophones et anglophones souhaitent avoir plus d'occasions d'utiliser le français au travail. Certaines personnes voudraient avoir plus d'occasions d'utiliser l'anglais au travail dans les régions où le français prédomine.
- ✓ Les fonctionnaires qui se sentaient mal à l'aise d'utiliser leur première langue officielle craignaient souvent de déranger les autres.
- ✓ Les fonctionnaires qui se sentaient mal à l'aise d'utiliser leur seconde langue officielle craignaient souvent d'être jugés.
- ✓ Les francophones et les anglophones ont déclaré qu'en ce qui concerne leur seconde langue officielle, leur capacité de compréhension est supérieure à leur capacité d'expression à l'oral et à l'écrit.

RAISONS POUR LESQUELLES LES FONCTIONNAIRES NE SE SENTENT PAS TOUJOURS À L'AISE D'UTILISER LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS AU TRAVAIL

- La personne qui me supervise ou mes collègues ne sont pas assez à l'aise dans ma langue officielle préférée.
- Les gens vont juger mon accent et ma grammaire.
- Aucun budget de formation n'est prévu, et ma charge de travail est trop lourde pour maintenir mes acquis dans ma langue seconde.
- Si j'essaie de m'exercer à utiliser ma seconde langue officielle, mes collègues passeront simplement à l'autre langue.
- Si j'utilise ma première langue officielle, les gens penseront que je suis un facteur de troubles.
- La langue n'est pas souvent utilisée où je travaille.
- Je ne m'exerce pas suffisamment.



Des questions? Venez discuter avec nous!

1^{er} mars, de 10 h 30 à 11 h 30 (HE)

1^{er} mars, de 14 h à 15 h (HE)

